



ADMINISTRATION
COMMUNALE
DE LA VILLE DE VIANDEN

AVIS

Commodo et Incommodo

no du dossier de demande : 1/25/0411

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le collège échevinal de la ville de Vianden porte à la connaissance du public que POST Luxembourg a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un radiotechnique au Site Hockelstour à Vianden, Montée du Beffroi, numéro cadastral 433/0, section B de Vianden.

Le dossier de la demande et les plans y relatifs pourront être consultés au secrétariat communal à Vianden pendant 15 jours, à savoir du 21 novembre 2025 (jour de l'affichage) au 05 décembre 2025 et toute réclamation contre ledit établissement doit être adressée au collège échevinal endéans le délai sus-indiqué. Un délégué du collège échevinal recevra les réclamations verbales au secrétariat communal à Vianden le 08 décembre 2025 de 11 à 12 heures.

Vianden, le 20 novembre 2025

le collège échevinal

